LE BIMI
la cgt 93

N° 944 • Septembre 2026 • Mensuel syndical de l'Union Départementale CGT 93 • 1.50 €

SOCIAL - CLIMAT : L'AUTOMNE SERA CHAUD !

Info luttes : *AFPA de plus vers le démantèlement de la formation professionnelle publique !* - **P 6**

Climat : *Canicule au travail: L'enquête de la CGT révèle l'ampleur des difficultés* - **P 8**

Répression : *Mutations forcées de "lanceuses d'alerte": une mobilisation inédite qui bouscule le rectorat !* - **P 10**

IHS 93 : *Châteaubriant 22 octobre 1941* - **P 14**

pour augmenter
nos rémunérations

pour retrouver
le sens de nos
missions

pour nos
conditions de
travail

ON S'ORGANISE

pour lutter
contre
la précarité

pour
notre droit
à la santé

pour que
ma parole
compte

pour l'égalité
Femme-Homme

pour des
moyens pour la
Fonction publique

pour la retraite
à 60 ans

la cgt

www.cgt.fr/contactFP2026

retrouvez la campagne

LE BIMI
de l'Union Départementale CGT 93 • N° 944 • Septembre 2026

édito

Karine RIOU
Membre du bureau et de la CE de l'UD CGT 93

Pour une loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles au travail et dans la société

Depuis 2024, la CGT a intégré la coalition féministe et enfantiste pour une loi intégrale contre les violences sexuelles qui a travaillé depuis à l'élaboration d'une loi-cadre intégrale contre les VSS. Cette coalition regroupe des associations féministes et enfantistes, des syndicats (CGT, FSU et Solidaires), des juristes, des défenseur·ses des enfants et des droits humains qui ont mis en commun leur expertise et leur expérience de terrain et élaboré 140 propositions pour qu'enfin les pouvoirs publics apportent une réponse globale et cohérente à ce problème massif : en 2025 on dénombre 164 féminicides contre 141 en 2024,160 000 enfants par an sont victimes de violences sexistes et sexuelles, 94% des affaires de viol sont classées sans suite, 30% des salariées au cours de leur carrière, ont déjà subi du harcèlement ou des agressions sexuelles sur leur lieu de travail, 9% déclarent avoir déjà eu un rapport sexuel forcé ou on désiré avec une personne de leur milieu professionnel, 10 viols ou tentatives de viol ont lieu chaque jour sur un lieu de travail. Alors oui ça suffit !

Au mois de juin, suite aux importantes mobilisations après le meurtre de Lyhanna, le gouvernement Lecornu s'est engagé à inscrire l'examen de la proposition de cette loi au début du mois d'octobre avant la discussion budgétaire.

En effet, la lutte contre les violences sexuelles ne peut reposer sur des réponses isolées. Elle nécessite une politique publique qui sort de la seule réponse pénale et qui est capable d'agir sur l'ensemble du parcours des victimes, de la prévention à la protection, de l'accès aux soins à la réponse judiciaire. Pour cela le gouvernement doit débloquer 2,6 milliard d'euros dont 344 millions rien que pour lutter contre les VSS et pour permettre une prévention et une lutte efficace.

La CGT porte des mesures urgentes pour éradiquer les violences. Au travail : sanctionner les entreprises et les administrations qui n'ont pas de plan de prévention des VSS, mettre en place un jour de congé rémunéré pour effectuer les démarches en lien avec les violences subies au travail ou hors travail, recruter 2000 inspecteur·ices du travail. La CGT exige aussi l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant, le renforcement du service public tel que préconisé par la CIIVISE en matière de prévention et de lutte contre les violences sexuelles sur mineur·es.

Les violences sexistes et sexuelles ne sont ni des faits isolés ni des « affaires privées » mais un enjeu de justice et de démocratie qui concerne l'ensemble du pays. Nous exigeons des actes forts, à la hauteur des enjeux.

Sommaire

03 Editorial
04 Portrait de camarade et élections dans la fonction publique
06 Quand défendre la justice sociale devient un délit !
07 AFPA de plus vers le démantèlement de la formation professionnelle publique !
08 Canicule au travail: L'enquête de la CGT révèle l'ampleur des difficultés
09 Mutations forcées de "lanceuses d'alerte": une mobilisation inédite qui bouscule le rectorat !
10 Le BLS Omnisport fait sa rentrée
11 Plan de formation 2026 de l'UD CGT 93
12 USR CGT 93 - La bataille pour les retraites n'est pas terminée !
14 IHS 93 - Châteaubriant 22 octobre 1941, tout peut recommencer alors soyons dignes d'eux

LE BIMI **ISSN 7656890 - N° CPPAP 0728 S 07940, Édité** par l'Union Départementale CGT 93 - 1 place de la Libération - 93016 Bobigny cedex -
Tél : 01 48 96 36 37 - Email: contact@cgt93.fr, **Directeur de publication** : Kamel BRAHMI, **Photos** : J. RONDEAU / Photosociale, **Maquette** : UD CGT93,
Ont collaboré à ce numéro: Basile ACKERMANN, Kamel BRAHMI, Karine RIOU, Claude SIMON, Françoise VASSEUR,
Imprimé par PUBLIC IMPRIM - 20, rue Croix des Vignes - 92230 Gennevilliers Tel : 01 48 20 69 47 - Fax : 01 47 93 30 70 - www.public-imprim.fr - Tirage à 3200 exemplaires.

Fonction publique

Portrait de camarade:

Après un été de canicule et l'actualité sociale de la rentrée, il nous semblait logique de donner la parole à Christelle Vapaille, membre de la CE, du bureau de l'UD et secrétaire de la CSD 93.

Tout d'abord, Christelle, si certain·es ou certain·es ne te connaissent pas encore, peux-tu revenir sur ton parcours professionnel et militant ?

J'ai intégré la fonction publique territoriale en 1995 à la mairie de Noisy-le-Grand. Je me suis syndiquée à la CGT peu après, en 1998. C'est en accompagnant une collègue maltraitée au travail que j'ai pris conscience du collectif et de l'importance d'être organisée, et qu'ensuite je me suis syndiquée. J'ai milité petit à petit, prenant différents mandats dans les comités techniques jusqu'à devenir secrétaire générale du syndicat des territoriaux de Noisy-le-Grand en 2007. J'ai ensuite été élue dans les commissions paritaires, puis je suis devenue coordinatrice de la CSD 93 (coordination des syndicats de territoriaux de tout le département) et j'ai intégré le bureau de l'UD.

Peux-tu nous parler des raisons qui poussent les syndicats de la fonction publique à se mobiliser par la grève et la manifestation le 29 septembre prochain ?

Nous l'avons vu cet été avec les incendies qui ont ravagé le pays, nous avons toutes et tous besoin de services publics et d'agent·es bien traité·es et bien considéré·es. Or, c'est tout l'inverse qui se produit depuis des années avec la casse des services publics, tant pour les usager·ères que pour les fonctionnaires. Nous arrivons à un stade où nos métiers ne sont plus du tout attractifs. L'époque où nos emplois étaient attractifs est terminée et les trois versants de la fonction publique (État, territoriale et hospitalière) sont à l'os : les moyens manquent, les conditions de travail se dégradent, les effectifs sont en baisse, la précarité augmente et le management autoritaire progresse. Alors que les rémunérations ont été durablement affaiblies par l'inflation et le gel de la valeur du point d'indice, près d'un million d'agent·es voient leur traitement indiciaire rattrapé, voire dépassé, par le SMIC. Bien sûr, la journée de grève et de manif' du 29 sera l'occasion de protester contre la casse du statut de la fonction publique. En Seine-Saint-Denis, on compte près de 40 % de contractuel·les dans la fonction publique territoriale. Ces recrutements ne sont pas sans conséquences pour les retraites, car nos collègues contractuel·les ne cotisent pas dans la même caisse de retraite que les fonctionnaires. Je peux également citer le « contrat de projet », qui est un nouveau statut pour les contractuel·les et qui ne permet pas le passage en CDI après six années, contrairement aux CDD classiques.

En décembre prochain se dérouleront les élections professionnelles dans les trois versants de la fonction publique. Peux-tu nous présenter la campagne menée par les syndicats de territoriaux ?

Au niveau de notre département, la CSD prépare cette campagne depuis plusieurs mois avec l'ensemble de ses syndicats. Nous avons d'abord organisé le travail par territoires selon les EPT (établissements publics territoriaux), car il n'y a pas les mêmes besoins, les mêmes attentes et les mêmes forces syndicales partout. Nous avons d'abord démarré par une assemblée générale départementale, ensuite délocalisée dans des réunions locales. Nous avons rapidement décidé de la mise en place d'une « caravane de la fonction publique » à travers le département. Selon un calendrier établi à l'avance, nous décidons d'un déploiement conjoint entre le syndicat local, la CSD et l'Union Départementale sur un territoire. Il peut prendre plusieurs formes : un rassemblement sur le parvis d'une mairie ou devant des services d'une municipalité avec distribution de tracts et visibilité maximum de la CGT, et un déploiement militant dans les différents services.

Quel rôle peut jouer l'interpro (UL & UD) dans cette campagne ?

L'Union Départementale nous accompagne régulièrement tout au long de nos déploiements de « caravanes de la fonction publique » avec le matériel de l'UD (camion, ballon, sono), ainsi que dans le financement d'éléments de campagne (guides agent·es, contractuel·les, tracts, goodies, etc.). L'interpro nous a permis de faire le lien avec les autres versants de la fonction publique afin d'organiser des déploiements en commun et le meeting du 13 octobre prochain à Bobigny.

Pour terminer, parle-nous de la dynamique que tu ressens dans ce début de campagne et du bilan que vous mettez en avant.

Nous avons mené sur le long terme un travail fédéral à partir de cahiers revendicatifs complétés avec les agent·es afin d'établir des professions de foi au plus proche des attentes des collègues. Notre bilan de mandat joue en notre faveur là où nous sommes majoritaires. Nous avons accompagné des dizaines et des dizaines de collègues dans les conseils de discipline, dans les conseils médicaux, en cas de refus de titularisation ou encore pour la révision d'entretiens professionnels et nous avons gagné beaucoup d'avis qui vont dans le sens des agent·es. À titre personnel, je ressens une dynamique positive et je pense que l'on pourra aussi bien qu'il y a quatre ans, car récemment nous avons créé de nouveaux syndicats comme au cimetière des Joncherolles à Villetaneuse ou au centre interdépartemental de gestion de la petite couronne à Pantin, mais aussi parce que nous en avons réactivé plusieurs. Je pense notamment aux syndicats de territoriaux à Villepinte et Vaujours, par exemple.

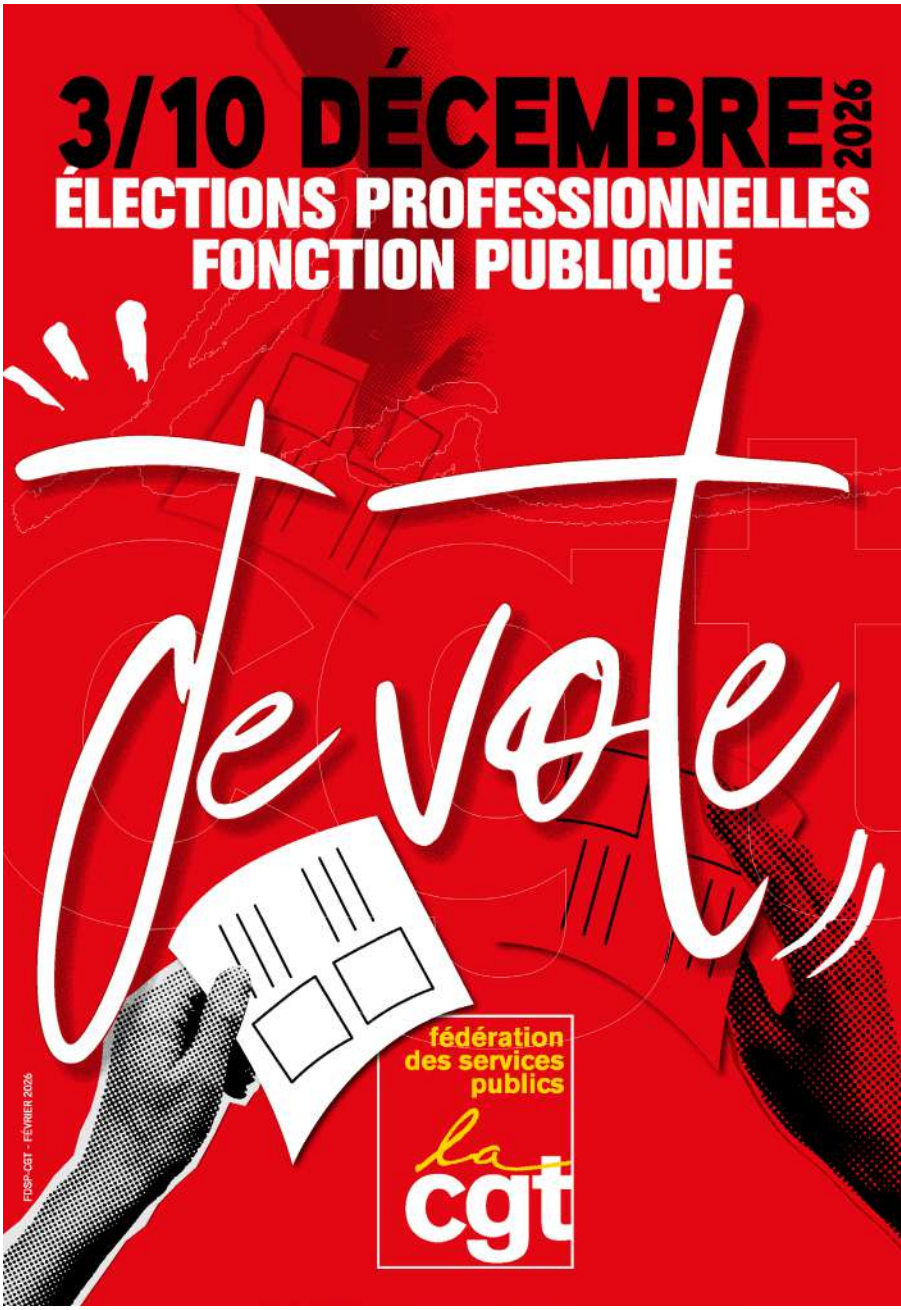

QUAND DÉFENDRE LA JUSTICE SOCIALE DEVIENT UN DÉLIT !

Prise de parole de Kamel Brahmi au tribunal de Bobigny le 07 septembre 2026

Cette intrusion militante dans la mairie de Livry avait pour but de faire entendre les propositions et la colère d'un collectif animé par l'Union locale CGT, mobilisé contre l'affaiblissement de l'offre de soins dans cette ville.

Livry-Gargan se trouve au cœur d'un département, la Seine-Saint-Denis, particulièrement touché par la désertification médicale, puisque 92,8 % du territoire est déclaré comme désert médical avancé. Une clinique, certes privée, ferme. Et à la place, avec le soutien de la mairie, on projette d'ouvrir une maison de repos. Cela signifie : plus de chirurgie ambulatoire, plus de maternité, plus de rendez-vous avec un certain nombre de spécialistes et de médecins généralistes. Les camarades de Livry-Gargan, que j'ai accompagné·es au nom de la CGT 93 dans toutes leurs démarches, ont construit un contre-projet. Ils ont rencontré l'ARS pour le défendre, la responsable du GHT regroupant les hôpitaux publics du secteur, les élu·es du département, le député et ils ont organisé des réunions publiques. Ils se sont mobilisé·es pour le bien commun. Et ils ont au final essuyé le mépris de la mairie, qui a organisé dans leur dos la fin de toute possibilité de reprise de l'activité de la clinique. Voilà le déroulé des événements.

(….) Le système capitaliste démontre chaque jour un peu plus qu'il ne nous laisse le choix qu'entre l'exploitation à outrance ou l'exploitation à outrance accompagnée du fascisme. L'adhésion à ce règne de la cupidité, à ce monde vide de sens, qui ne vit que grâce à la sueur des travailleuses et des travailleurs au profit d'une petite caste qui n'en a jamais assez, cette adhésion ne cesse de s'effriter. Et plus les contestations montent, plus la répression cogne. La CGT a recensé en 2026 plusieurs centaines de signalements de répression ou de discrimination syndicale dans les entreprises et les services publics.

(…) Je veux aussi apporter mon soutien, et le vôtre, à nos deux camarades de la CGT Éduc'action, enseignantes au lycée de Stains, elles aussi sous le coup d'une sanction après avoir dénoncé des violences sexistes et sexuelles attribuées à l'un de leurs collègues.

(…) Les syndicalistes ne sont pas les seul·es visé·es. On traîne des militant·es écologistes devant les tribunaux. On convoque des personnes au commissariat parce qu'elles luttent contre le génocide à Gaza. On salit des militant·es des quartiers qui demandent vérité et justice après des violences policières. La liste est malheureusement trop longue. Mais est-ce que cette fuite en avant répressive va nous intimider ? Non, camarades ! Bien sûr que non ! Nous voulons des services publics.

Nous voulons une éducation qui dispose des moyens nécessaires pour permettre aux jeunes générations de se réaliser et de bâtir une société de tolérance, de paix et d'émancipation.

Nous voulons pouvoir nous soigner sans y laisser un bras.

Nous voulons que nos artistes puissent produire ces nourritures culturelles vitales à nos vies intérieures et collectives. Nous voulons prendre soin de notre écosystème.

(…) Nous voulons nous épanouir au travail et en retirer de quoi vivre dignement.

(..) Nous assumons de vouloir faire payer les riches, les grands patrons. Nous n'abdiquons pas face au pouvoir du capital et continuons à vouloir dépasser le capitalisme.

En résumé, nous voulons pouvoir dire nos vérités, pouvoir les redire encore plus fort, et nous assumons la confrontation sociale.

Car rien de grand ne s'est réalisé sans luttes. (…)

Aux quatre coins du pays, des militant·es, des syndicalistes, des citoyen·nes subissent la violence de la répression parce qu'ils défendent une certaine idée de la justice sociale. C'est l'enjeu de ce procès. C'est l'enjeu de notre époque. Lutter sans relâche contre le monde de Trump, de Bolloré, de Netanyahou, de Le Pen, contre cette fascisation rampante qui ne vise qu'à sauver un système à bout de souffle. Ils veulent nous faire accepter les injustices comme de nouvelles règles auxquelles il faudrait désormais se plier. Mais notre capacité d'indignation et de révolte reste intacte. (…)

Lorsque l'on touche à un camarade, à un compagnon de route, à une citoyenne ou à un citoyen qui se bat pour la justice sociale, nous sommes toutes et tous concerné·es. Nous sommes toutes et tous attaqué·es dans ce qui constitue le sens profond de notre engagement : lutter pour la justice sociale, pour les libertés, pour la paix, contre la mainmise du capital sur nos vies et notre écosystème.

Chers camarades, à l'image de cette mobilisation, nous démontrons une nouvelle fois que nous avons du cœur pour continuer à nous mobiliser. Un grand cœur. Un cœur assez gros et fort pour renforcer les solidarités. Un cœur battant pour se battre.

Et rappelons-le à celles et ceux qui l'ignorent encore : notre cœur est rouge, un rouge vif et éclatant !
À bientôt dans les luttes, les camarades.

AFPA DE PLUS VERS LE DÉMANTÈLEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PUBLIQUE ?

Les salarié·es de l'Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes étaient en grève le 15 septembre. Le siège national, situé à Montreuil, a été le point de rassemblement de cette journée de lutte. Hélène MAYANS, secrétaire générale du syndicat de l'AFPA, a répondu aux questions du BIMI sur les raisons et les enjeux de cette bataille.

Le 15 septembre, plusieurs fédérations de la CGT appelaient à la mobilisation. Dans le même temps, une intersyndicale de l'AFPA lançait son propre appel. Pourquoi cette mobilisation et quel bilan en tires-tu ?

Les fédérations CGT de la santé, de l'action sociale, de l'énergie, des organismes sociaux ou encore de l'enseignement supérieur et de la recherche portaient leurs revendications sectorielles, notamment sur les salaires, les moyens accordés aux services publics et contre les politiques d'austérité.

À l'AFPA, notre mobilisation répondait à une situation spécifique : l'annonce d'un PSE, le second en huit ans. Depuis janvier, la direction annonce une diminution des effectifs ainsi que des fermetures et/ou regroupements de centres. Les annonces du 15 septembre en CA et en CSEC s'inscrivent dans cette continuité et pourraient conduire à la suppression de 867 postes et à la fermeture de 30 centres. C'est énorme et cela menacerait directement les emplois, les centres, les formations et le service public de proximité.

Notre combat porte sur l'avenir de l'AFPA, mais aussi sur ses missions et sa présence dans les territoires. Moins de centres, c'est moins de formations accessibles à proximité et une remise en cause de l'égalité d'accès à la formation qualifiante.

Le 15 septembre a été une belle journée de mobilisation en intersyndicale CGT, FO et SUD. Au plus fort de la journée, nous avons comptabilisé 150 personnes mobilisées : élu·es, mandaté·es et salarié·es. La CGT était largement présente, de l'Union locale de Montreuil à l'Union départementale 93, avec également la présence de la FERC-CGT et de camarades du bureau confédéral, dont Agathe Le Berder.

Cette mobilisation montre que la défense de l'AFPA dépasse le seul périmètre de l'établissement. Elle concerne la formation, la qualification, le service public et l'avenir des territoires.

L'intelligence artificielle va profondément bousculer la vie sociale et économique. La CGT AFPA a-t-elle produit une analyse sur le sujet et quel peut être le rôle de l'AFPA ?

Oui. Le syndicat travaille sur ce sujet depuis plusieurs années. Dès 2025, nous avons alerté sur les conditions d'introduction de l'intelligence artificielle à l'AFPA, ses effets possibles sur les métiers, l'organisation et les conditions de travail, ainsi que sur l'emploi. Nous avons de nouveau interpellé la direction en mars 2026 et demandé davantage de transparence, une véritable information-consultation du CSEC, une formation adaptée des salarié·es et une négociation d'accord sur l'IA.

Pour la CGT, l'IA n'est pas seulement une question technologique. Elle pose des questions très concrètes sur le travail, les qualifications, l'emploi et la qualité de la formation. La CGT confédérale porte également l'exigence d'une IA au service des êtres humains et des droits des travailleur·ses.

Pour l'AFPA, cette question est particulièrement importante. Sa mission est précisément de former, qualifier et accompagner les adultes dans leurs parcours professionnels. Alors que les transformations technologiques vont faire évoluer les métiers et les compétences, l'AFPA doit pouvoir jouer pleinement son rôle, plutôt que voir ses moyens et son maillage territorial réduits.

Après la mobilisation du 15 septembre, l'intersyndicale compte-t-elle en rester là ?

Non. Le 15 septembre est un premier acte, pas une conclusion. La mobilisation a permis de créer un premier rapport de force et de faire largement connaître la situation de l'AFPA. La forte couverture médiatique montre aussi que les menaces qui pèsent sur l'AFPA et ses salarié·es dépassent largement le cadre de l'Agence. Nous allons construire des suites !

Notre objectif est clair : créer un rapport de force suffisamment important pour faire entendre notre opposition aux projets de la direction et défendre une autre vision de l'avenir de l'AFPA.

CANICULE AU TRAVAIL: L'ENQUÊTE DE LA CGT RÉVÈLE L'AMPLEUR DES DIFFICULTÉS

Fatigue, baisse de concentration, risques d'accident, organisation du travail peu adaptée : plus de 11 000 personnes ont répondu cet été à l'enquête nationale de la CGT sur le travail pendant les fortes chaleurs. À partir de ces témoignages, la CGT demande un renforcement de la réglementation et avance plusieurs mesures, allant de l'adaptation des horaires à l'interruption du travail dans certaines situations.

Publiés le 4 septembre 2026, les premiers résultats de l'enquête lancée par la CGT dressent un constat préoccupant sur les conditions de travail pendant les épisodes de canicule. Plus de **11 000 travailleur·ses** ont participé à cette consultation nationale.

FATIGUE ET DIFFICULTÉS DE CONCENTRATION

Parmi les personnes ayant répondu, 85,6 % qualifient les périodes de fortes chaleurs de « pénibles », « très pénibles » ou « insupportables ».

Les conséquences se font directement sentir sur l'activité professionnelle : **84 % déclarent avoir ressenti une forte fatigue, 79 % avoir dû ralentir leur rythme de travail et 67 % avoir rencontré des difficultés de concentration.**

La chaleur apparaît également comme un enjeu de sécurité. Des répondant·es disent avoir craint pour leur santé ou redouté la survenue d'un accident. Plus de **1100 personnes** déclarent notamment avoir été victimes ou témoins d'un accident ou d'un malaise lié aux fortes chaleurs.

DES ADAPTATIONS JUGÉES INSUFFISANTES

L'enquête pointe également le manque d'adaptation de l'organisation du travail.

Une personne sur cinq affirme n'avoir bénéficié d'aucune mesure particulière durant les épisodes de chaleur. **71,1 % des répondant·es** indiquent ne jamais avoir été consulté·es par leur employeur sur la manière d'adapter leurs conditions de travail.

Les participant·es accordent en moyenne une note de **4,02 sur 10** aux mesures de protection mises en œuvre par leur employeur.

Pour la CGT, ces résultats montrent que les mesures actuelles doivent être renforcées et que la gestion des fortes chaleurs ne peut plus se limiter à des dispositions prises dans l'urgence.

ADAPTER LES HORAIRES ET RÉDUIRE LES RYTHMES DE TRAVAIL

Parmi ses principales propositions, la CGT demande que l'organisation du travail puisse être modifiée lorsque les températures deviennent élevées.

Le syndicat revendique notamment une **réduction des rythmes de travail,** une adaptation des horaires afin d'éviter les périodes les plus chaudes de la journée et une **augmentation des pauses rémunérées dès 25 °C**.

La CGT souhaite également que soient généralisés **des plans « fortes chaleurs » dans les entreprises et les administrations**, permettant d'anticiper les mesures à prendre plutôt que d'attendre qu'une situation devienne critique.

DES SEUILS POUR ADAPTER OU INTERROMPRE LE TRAVAIL

Le syndicat souhaite également que des seuils plus précis soient inscrits dans la réglementation.

La CGT propose notamment une obligation d'interrompre ou d'adapter le travail lorsque sont dépassés certains seuils de référence, citant **28 °C pour les travaux physiques et 30 °C pour le travail sédentaire**, avec une évaluation tenant également compte de l'humidité et d'autres paramètres climatiques.

Elle réclame par ailleurs **l'interdiction du travail extérieur lors des alertes canicule orange et rouge**, accompagnée d'un maintien intégral du salaire lorsque l'activité doit être interrompue.

La CGT demande également l'extension à l'ensemble des secteurs d'un dispositif comparable au **chômage intempéries pour cause de fortes chaleurs**.

RENFORCER LE DROIT DE RETRAIT ET LES CONTRÔLES

Autre axe défendu par la confédération : le renforcement du **droit de retrait**, qui permet déjà à un·e salarié·e de quitter une situation de travail lorsqu'il ou elle a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave

et imminent pour sa santé ou sa vie.

La CGT demande également davantage de moyens de contrôle. Elle propose notamment de **doubler les effectifs de l'inspection du travail,** de permettre aux inspecteur·rices d'arrêter immédiatement une activité en cas de danger grave lié à la chaleur et de renforcer les sanctions contre les employeurs ne respectant pas leurs obligations de prévention.

Le syndicat souhaite aussi le **rétablissement des CHSCT**, les anciennes instances spécialisées dans les questions de santé, de sécurité et de conditions de travail.

LA QUESTION ARRIVE SUR LA TABLE DU MINISTÈRE DU TRAVAIL

Le sujet devrait désormais faire l'objet de nouvelles discussions. **Le 16 septembre 2026**, la CGT a participé à une consultation organisée par le ministère du Travail sur l'organisation du travail lors des fortes chaleurs.

Le syndicat entend notamment y défendre l'existence d'un **socle légal national applicable à l'ensemble des secteurs**, ainsi qu'un encadrement de l'aménagement des horaires, des postes de travail et des durées de travail en fonction de la chaleur et de l'humidité.

MUTATIONS FORCÉES DE « LANCEUSES D'ALERTE » : UNE MOBILISATION INÉDITE QUI BOUSCULE LE RECTORAT !

Plus de 300 personnes rassemblées, des taux de grévistes impressionnants dans de nombreux établissements du département, l'Intersyndicale 93 est arrivée forte de la mobilisation des personnels au Rectorat le 17 septembre pour exiger l'annulation des mutations forcées de Julie et Sabrina, enseignantes et syndiquées de la CGT Educ 93 au lycée de Stains.

Rappel des faits : il est reproché aux deux enseignantes d'avoir lancé l'alerte face à des faits graves de violences sexistes et sexuelles et de discriminations racistes par un personnel à l'encontre d'élèves.

Alors que les témoignages sont nombreux et que le personnel mis en cause est toujours en poste, ce sont aujourd'hui les lanceuses d'alerte, après plus de vingt ans d'exercice au lycée Utrillo, qui sont menacées !

Une injustice qui a fait grimper une énorme colère chez les enseignants du 93.

Lors de l'entretien avec l'intersyndicale quelques signes plutôt positif ont été donné par la direction rectorale. Mais pour l'instant rien de concret, la lutte continue ! à suivre

Le BLS Omnisport fait sa rentrée !

En ce mois de septembre 2026 le BLS Omnisport 93, club de sport populaire soutenu par la CGT 93, lance sa 3ème saison. Toujours affilié à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, toujours ouvert à toutes et tous, inité-es comme débutant-es.

BOXE ANGLAISE

Chaque lundi de 19h à 21h
Bourse Départementale du Travail
Clara Zetkin
1 place de la libération
93000 BOBIGNY

Coachs :
Raphaël (06 19 43 46 61)
Nathan (06 68 84 04 32)

RANDONNÉE

1 ou 2 randonnées par mois, le dimanche
Départ collectif d'une gare d'Ile-de-France
Arrivée à la même gare (si boucle) ou à une autre gare d'Ile-de-France
Randonnées généralement entre 12km et 20km

Guides :
Enya (06 33 86 85 29)
Tatiana (07 86 17 23 89)

FOOTBALL À 7 AUTO-ARBITRÉ

Nouvelle activité, équipe en cours de construction

Animateur :
Basile (06 10 47 02 78)

TARIFS SAISON 2026 / 2027

- Licence omnisport (participation à toutes les activités) : 80€ pour l'année
- Licence randonnée uniquement : 45€ à l'année
- Tarif solidaire (étudiant·es, privé·es d'emplois) : 45€ à l'année

Toutes les sections sont mixtes, ouvertes à toutes et tous : débutant·es comme initié·es.
Chaque licence comprend une assurance individuelle.

Calendrier des randonnées

Septembre	20 septembre 27 septembre
Octobre	11 octobre 18 octobre
Novembre	8 novembre
Décembre	6 décembre
Janvier	10 janvier
Février	7 février
Mars	7 mars 21 mars
Avril	18 avril 25 avril
Mai	23 mai 30 mai
Juin	13 juin 27 juin

Pour plus d'informations :

blsomnisport93@gmail.com

Tatiana :
07 86 17 23 89
Enya :
06 33 86 85 29

COLLECTIF FORMATION SYNDICALE UD CGT 93

PLAN DE FORMATION 2026

2 ème semestre

Formation pour « Être acteur toute sa vie »

- **Développer la CGT (ex N2) :** Module 1 du 12 au 16 octobre et Module 2 du 16 au 20 novembre
- **Lutter contre les idées d'extrême droite :** Le 25 septembre
- **Combattre les violences sexistes et sexuelles au travail :** Du 09 au 11 décembre
- **Découvrir le syndicalisme Retraité :** Du 15 au 16 octobre
- **Bureautique :** Du 21 au 25 septembre

Formation « Accompagnement à la responsabilité »

- **Politique financière syndicat / Union Locale :** Du 30 novembre au 4 décembre
- **Reversement via Cogétise :** Le 2 octobre

Formation « Accompagnement à un mandat »

- **CSE – Prise de mandat :** Du 28 septembre au 2 octobre
- **CSE – Santé :** Du 23 au 27 novembre
- **Délégué·e syndical·e :** Du 19 au 23 octobre
- **Conseiller·e du salarié :** Du 16 au 18 septembre
- **Défenseur·euse Syndical·e :** Du 05 au 09 octobre
- **Référent·e harcèlement sexuel :** Le 16 décembre

Pour vous inscrire, n'hésitez pas à demander la fiche d'inscription auprès de votre syndicat, de votre UL ou de l'UD à formationsyndicale@cgt93.fr

Attention la fiche d'inscription doit être validée et tamponnée par votre syndicat ou votre UL !

Formation syndicale de l'Union Départementale CGT 93
1, place de la Libération - 93016 BOBIGNY Cedex
Tél. : 01.48.96.36.92 - e-mail : formationsyndicale@cgt93.fr

LA BATAILLE POUR LES RETRAITES N'EST PAS TERMINÉE !

L'âge de la retraite à 60 ans est toujours à l'ordre du jour ainsi que de pouvoir la vivre dignement. Les années de retraite en bonne santé n'évoluent pas. Il faut que ça bouge aujourd'hui, que ça pèse dans les débats électoraux, comme l'ensemble de nos revendications.

14 OCTOBRE : MOBILISATION POUR LES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Ensemble, faisons bouger les lignes patronales. Le 14 octobre, un grand rendez-vous de lutte auprès du conseil d'administration de l'AGIRC-ARRCO, piloté par une représentante du MEDEF.

Depuis de nombreuses années, nous remettons en cause les décisions de cet organisme qui gère les retraites du privé. Le 14 octobre vont se tenir sur tout le territoire national des mobilisations auprès des bureaux de cet organisme, ou auprès de ceux du patronat.

Pour la région parisienne, ce sera donc place de la Bastille à Paris à 12 h, à deux pas du siège national de l'AGIRC-ARRCO.

Les fonds de la caisse sont gérés de manière de plus en plus spéculative, en s'écartant d'une gestion sociale, voulue lors de sa création. Les autres organisations patronales suivent, ainsi que d'autres représentant·es, ce qui fait pencher l'organisme en faveur de la présidente, vice-présidente du MEDEF.

Les réserves de cet organisme sont de 108 milliards d'euros. Ces réserves sont le résultat, pour 70 %, de la baisse des pensions de retraite et, pour 30 %, de la hausse des cotisations des actif·ves. L'organisme gère les retraites complémentaires de 14 millions de retraité·es et de 23 millions de salarié·es. C'est un système à points où les actif·ves savent ce qu'ils et elles cotisent **(cotisations définies)** sans savoir ce qu'ils et elles toucheront à la retraite. Au contraire de la retraite servie par la CNAV (Sécurité sociale), où la **prestation est définie.**

Le 14 octobre, exigeons une autre gestion des fonds, exigeons la revalorisation des pensions. Allons à la rencontre des travailleur·ses et retraité·es, avec la carte-pétition disponible dans toutes les sections et syndicats de retraité·es et sur le site de l'UCR.

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE

L'AGIRC-ARRCO est la caisse complémentaire des salarié·es du privé, mais elle touche au-delà, par exemple celles et ceux du public qui ont, dans leur carrière, été salarié·es du privé et également les veuves et les veufs qui reçoivent des pensions de réversion de leurs conjoint·es décédé·es qui ont travaillé dans le privé.

19 NOVEMBRE À PARIS

Participons à une mobilisation d'ampleur nationale

La retraite n'est pas une aide ; c'est un droit acquis par le travail et les cotisations sur celui-ci.

Sur chaque fiche de paie d'une ou d'un salarié·e, il y a le salaire net pour le mois et le salaire brut, avec les cotisations qui ouvrent des droits pour toute la vie, en cas de maladie, parentalité, chômage et pour les retraites. C'est à cela que s'attaquent le gouvernement, le patronat, la droite et l'extrême droite, qui montre son vrai visage jour après jour.

Les retraité·es d'aujourd'hui ont cotisé toute leur vie de salarié·es avec un système solidaire pour les retraité·es d'hier. Les menacer d'amputer leur droit à pension, c'est remettre en cause ce système de solidarité. Il faut donc refuser cette potion amère du patronat, des expert·es de tous poils, du gouvernement, du RN et de tous les pseudo-candidat·es qui défilent sur les médias pour nous servir cette soupe indigeste et dangereuse pour les retraité·es d'aujourd'hui et futur·es. **Le gouvernement laisse croire que ça coûte au budget de l'État, alors que ce n'est pas le cas. Ce sont les cotisations qui financent les retraites, nous assistons à un hold-up, et à la casse de la solidarité.**

Comme ces attaques sont mal perçues, ils essaient de diviser les jeunes contre les vieux, les retraité·es les plus modestes contre celles et ceux qui touchent un peu plus. Les exploiteurs profiteurs sont épargnés.

- **Oui, les jeunes générations pourront percevoir une retraite**, contrairement aux idées rabâchées par les médias, les financements de nos retraites demeurent solides. Il faut qu'ensemble, nous résistions aux coups tordus.
- **Non, le système des retraites français n'est pas en faillite**, il est attaqué de toutes parts.

Le financement des retraites pourrait être meilleur, ainsi du reste que celui de la Sécurité sociale. Il est trop impacté par les bas salaires des actif·ves et également par l'allègement des cotisations pour le patronat, estimées à 80 milliards. De plus, depuis de nombreuses années, un virus a été mis en place par les différents gouvernements, qui consiste à abaisser, voire supprimer les cotisations sur les bas salaires. Le patronat qui s'en régale recrute peu, et en dessous du SMIC dans de nombreuses branches, gèle les salaires et refuse les augmentations pour les travailleur·ses. Total vient de faire 11 milliards de bénéfices et menace, contre des mesures hypothétiques.

Par contre, le gouvernement vient d'annoncer vouloir supprimer les 10 % d'abattement pour les retraité·es. Dans le même temps, un rapport sénatorial non démenti a prouvé que l'ensemble des aides sans obligation de résultat représentent 211 milliards d'euros.

- **Non, les retraité·es ne sont pas plus riches que les actif·ves**, malgré un battage médiatique, leur niveau de vie est même inférieur à celui de l'ensemble de la population.
- **Oui, le pouvoir d'achat des retraité·es a baissé**. En 13 ans, les retraité·es ont perdu beaucoup de pouvoir d'achat, comment en serait-il autrement ? Les augmentations de pensions ont toujours été inférieures au coût de la vie.

30 % de retraité·es ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, c'est inadmissible !

74 % des femmes ont une retraite inférieure à 1 000 €.

Dans le secteur public, le gouvernement a une politique inadmissible de blocage du point d'indice depuis de nombreuses années, il supprime les emplois pour tout livrer au privé, il incite à embaucher des salarié·es contractuel·les, ce qui fait moins de cotisant·es et de cotisations à leurs caisses, provoquant ainsi un manque de recettes pour justifier ses coupes budgétaires, en plus de ses orientations favorables au patronat, à l'extrême droite et aux partis liés au patronat, qui remettent en cause les services publics et la fonction publique avec son statut.

Les retraité·es souffrent d'avoir de moins en moins de services publics, santé, protection sociale, aide à l'autonomie…

Ensemble, au-delà des mobilisations antérieures, faisons du 19 novembre un moment de clarification qui doit peser sur le gouvernement et le patronat et barrer la route à l'extrême droite.

Institut d'Histoire Sociale 93
ihs@cgt93.fr

CHÂTEAUBRIANT, 22 OCTOBRE 1941

TOUT PEUT RECOMMENCER, ALORS SOYONS DIGNES D'EUX !

A la suite de la signature du pacte germano-soviétique le 23 août 1939, le gouvernement Daladier dissout et interdit le Parti communiste : les élus sont déchus de leurs mandats, les militants arrêtés en masse ou contraints à la clandestinité. En novembre, un décret autorise l'internement administratif, sans jugement, des individus jugés dangereux pour la défense nationale. La répression s'intensifie lorsque le 9 novembre 1940, Pétain, chef de l'État français, dissout la CGT et la CFTC.

Ouvert en juin 1940 pour les prisonniers de guerre, le camp de Choisel à Châteaubriant (Loire-Inférieure) devient en mars 1941 un centre de séjour surveillé. Les premiers internés sont des nomades, des prévenus de droits communs et quelques militants communistes.

C'est ainsi qu'en janvier 1941, à Châteaubriant (Loire-Inférieure), le camp de Choisel, ouvert en juin 1940 pour les prisonniers de guerre, devient un centre de séjour surveillé. Il fermera en mai 1942.

En mai 1941, 150 détenus politiques de la région parisienne y sont internés, rejoints en septembre par 48 femmes depuis la prison de la Roquette. Parmi elles, la Drancéenne Odette Lecland (1922-2023), future épouse de Maurice Nilès (résistant, maire de Drancy de 1959 à 1997), arrêtée le 13 août 1940 pour avoir manifesté. Placé sous l'autorité du sous-préfet, surveillé par des gendarmes français, mais néanmoins contrôlé par l'occupant, le camp compte alors plus de neuf-cents internés.

Les « Parisiens » ont d'abord connu, dès octobre 1940, le camp d'Aincourt, les maisons d'arrêt de Fresnes ou de La Santé, les centrales de Poissy, de Clairvaux, de Fontevrault. Beaucoup militaient ensemble avant leur arrestation ou ont noué des contacts pendant leur emprisonnement. L'occupant leur a ôté la liberté et l'égalité, mais pas la fraternité !

Après l'attentat mortel du métro Barbès, le 21 août 1941, perpétré contre un militaire allemand par le futur Colonel Fabien (1919-1944), les Allemands créent un « réservoir d'otages » en décidant que « tous les Français en détention, arrêtés par ou pour eux, sont des otages et qu'ils peuvent être mis à mort ». Celui contre Karl Hotz, *Feldkommandant* de Nantes, le 20 octobre, entraîne donc l'exécution de cinquante hommes choisis notamment dans les milieux présumés responsables de l'attentat.

Ainsi, le 22 octobre, 27 otages sont fusillés dans la Sablière de Châteaubriant, 16 au champ de tir du Bêle à Nantes, 5 détenus du fort de Romainville au Mont-Valérien. Le 24 octobre, 50 otages connaîtront le même sort à Souge, en réponse à un attentat à Bordeaux.

À Châteaubriant, sauf le trotskiste Marc Bourhis et l'ancien maire de Concarneau, Pierre Guéguin, en rupture avec le Parti, tous les otages sont syndicalistes et/ou communistes. Dix-sept d'entre eux résident en région parisienne, comme Victor Renelle, de la chimie, ou Jules Auffret, des métaux.

Ce 22 octobre, jour de marché à Châteaubriant, seize des vingt occupants de la baraque 19, où avaient été rassemblés les militants influents, et onze autres sont regroupés dans la baraque 6. L'abbé Moyon recueillera les dernières lettres écrites à leurs familles. Certains, dont le plus jeune, Guy Môquet, 17 ans, traceront aussi un ultime message sur des planches de la baraque.

Trois camions bâchés traversent ensuite la ville, accompagnés par une *Marseillaise* chantée par les « 27 » et reprise par les internés consignés dans les baraques. Les otages sont fusillés dans la Sablière en trois groupes de neuf, à 10 min d'intervalle, puis leurs corps transportés au château. Le lendemain, ils seront inhumés dans les cimetières de neuf communes alentour, pour empêcher que la population ne puisse se recueillir. Peine perdue...

Le 15 décembre, neuf otages de Choisel sont exécutés à l'abri des regards, près de l'étang de La Blisière. Parmi eux, Adrien Agnès et Raoul Gosset, originaires d'Aubervilliers. Le même jour, quatre le sont à Fontevrault, dont Joseph Darriet, élu au Blanc-Mesnil, treize à Caen, parmi lesquels Lucien Sampaix, et soixante-neuf au Mont-Valérien, dont Gabriel Péri.

L'exécution des « 27 » a un énorme retentissement en France et à l'étranger et représente un tournant dans la Résistance à l'occupant nazi. À l'heure où il est primordial de combattre la haine et de lutter contre la réécriture de l'Histoire, n'oublions pas le dernier message de Guy Môquet :

« Vous qui restez, soyez dignes de nous, les 27 qui vont mourir. »

Jules Auffret

Les 27 de Châteaubriant

- **Jules AUFFRET**, 39 ans, CGT métaux, maire adjoint de Bondy, conseiller général à Noisy-le-Sec (93)
- **Henri BARTHÉLÉMY**, 57 ans, ajusteur à la SNCF, CGT, conseiller municipal PCF, Thouars (79)
- **Titus BARTOLI**, 58 ans, instituteur, PCF, Digoin (71)
- **Maximilien BASTARD**, 21 ans, chaudronnier, JC, Nantes (44)
- **Marc BOURHIS**, 34 ans, instituteur, Fédération unitaire des enseignants du Finistère, trotskiste, Trégunc (29)
- **Émile DAVID**, 19 ans, trésorier régional JC, Nantes (44)
- **Charles DELAVAQUERIE**, 19 ans, ouvrier imprimeur, JC, Montreuil (93)
- **Maurice GARDETTE**, 46 ans, CGT métaux, conseiller municipal PCF, Paris 11e (75)
- **Jean GRANDEL**, 50 ans, Fédération postale CGTU, Fédération des fonctionnaires, maire de Gennevilliers (92)
- **Désiré GRANET**, 37 ans, secrétaire Fédération CGT papier-carton, Vitry-sur-Seine (94)
- **Pierre GUÉGUIN**, 45 ans, professeur de mathématiques, maire de Concarneau (29), PCF jusqu'en août 1939
- **Huynh KHUONG HAN**, 29 ans, professeur de latin, PCF, Versailles (78)
- **Eugène KÉRIVEL**, 50 ans, Ponts et Chaussées, PCF, Basse-Indre (44)
- **Raymond LAFORGE**, 43 ans, instituteur, PCF, Montargis (45)
- **Claude LALET**, 21 ans, étudiant à la Sorbonne, PCF, Paris (75)
- **Julien LE PANSE**, 34 ans, peintre en bâtiment, CGT, PCF, Nantes (44)
- **Edmond LEFEBVRE**, 38 ans, ouvrier métallurgiste puis employé communal, PCF, Athis-Mons (91)
- **Charles MICHELS**, 38 ans, CGTU cuirs et peaux, député PCF, Paris (75)
- **Guy MÔQUET**, 17 ans, JC, Paris (75)
- **Antoine PESQUÉ**, 55 ans, médecin, PCF, Aubervilliers (93)
- **Jean POULMARC'H**, 31 ans, secrétaire général CGT produits chimiques, Ivry-sur-Seine (94)
- **Henri POURCHASSE**, 34 ans, ouvrier métallurgiste, CGT, PCF, Ivry-sur-Seine (94)
- **Maurice TÉNINE**, 34 ans, médecin, conseiller municipal PCF, Fresnes (94)
- **Victor RENELLE**, 53 ans, fondateur du syndicat CGT ingénieurs industries chimiques, Paris (75)
- **Raymond TELLIER**, 43 ans, ouvrier imprimeur, conseiller municipal PCF, Amilly (45)
- **Jean-Pierre TIMBAUD**, 37 ans, secrétaire CGT métallurgie, Paris (75)
- **Jules VERCRUYSSE**, 48 ans, secrétaire CGT textile Seine, PCF, Paris (75)

Sources : amicaledechateaubriant.fr, *Le Maitron*, dictionnaire biographique des Fusillés, guillotinés, exécutés, massacrés, 1940-1944, Daniel Vatant, *Histoire de la CGT*, Les éditions Arcane 17, IHS CGT, 2026
Affiche: Ludmila CHAUMARD
Crédits photographiques : Amicale de Châteaubriant, Voves, Rouillé, Aincourt, Comité départemental du Souvenir des fusillés 44

BOURSE DU TRAVAIL CLARA ZETKIN - BOBIGNY

MEETING CAMPAGNE FONCTION PUBLIQUE

13 OCTOBRE – 18H00

REVALORISATION DU POINT D'INDICE
TITULARISATION DES CONTRACTUEL·LES SANS CONDITION
ÉGALITÉ FEMMES–HOMMES
RETRAITE À 60 ANS
CRÉATIONS MASSIVES DE POSTES
PLANS D'URGENCE POUR L'ÉDUCATION, LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE
AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
DES MOYENS À LA HAUTEUR DES BESOINS DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
DÉFENSE DU STATUT GÉNÉRAL
ABROGATION DE LA LOI DE LA TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

#JEVOTECGT2026

Elections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026
Entrée libre
+ d'informations sur 93.udcgt.fr